**Grille d’évaluation**

**Mention Coup de chapeau**

Les éléments précédés d’un tiret sont à titre indicatif seulement.

|  |  |
| --- | --- |
| **École démocratique**  |  |
| 1. Le conseil d’élèves est formé d’élèves élus par leurs pairs. - Élections par classe

- Élections par niveau- Élections dans toute l’école- Élections pour les fonctions parlementaires- Élèves nommés par des responsables- Appel de candidatures- Autres | /10 |
| 1. Le conseil d’élèves représente l’ensemble des élèves de l’école. - Représentation de toutes les classes et de tous les groupes, niveaux et programmes
 | /10 |
| 1. L’école met en œuvre des projets dans l’intérêt du plus grand nombre d’élèves possible. - Sondages, consultations, tournées, etc.
 | /10 |
| 1. Les différents acteurs s’engagent au sein de leur école afin de mettre en œuvre des projets. - Rôles, responsabilités et accompagnement des membres du personnel
 | /10 |
| 1. L’élaboration de projets se fait dans le respect des valeurs de l’école. - Actions et gestes cohérents avec les valeurs de l’école
 | /10 |
| 1. L’école favorise l’engagement et la participation citoyenne des jeunes dans leur milieu.- Projets en entrepreneuriat- Exemples de bénévolat- Partenariat entre les élèves et les membres de la communauté- Actions visant à soutenir une cause - Actions favorisant l’engagement et l’ouverture sur le monde
 | /10 |
| 1. L’école met en place des processus permettant aux élèves de s’exprimer librement. - Présence de la direction aux rencontres du conseil d’élèves- Deux élus siégeant au conseil d’établissement (secondaire uniquement)- Gestes favorisant la liberté d’expression
 | /10 |
| **Total**  | **/70** |